

avant : après
 conserver, transformer, continuer de bâtir dans le contexte historique
 Journées européennes du patrimoine, 10 et 11 septembre 2005

Allocution de Dr. Hans Widmer, Conseiller national, président de l'Association de soutien au Centre NIKE
La diffusion de la culture – une mission essentielle de l'encouragement de la culture

L'orateur qui vient de me précéder a caractérisé notre condition en déclarant que « nous ne sommes que des épisodes, des 'entre-deux' » et il nous a exhortés à léguer un riche patrimoine culturel à notre postérité. Je me félicite qu'il ait abordé ce thème essentiel et je me permets de vous livrer quelques réflexions personnelles à ce propos:

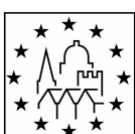
Comment pouvons-nous garantir que ce que nous nous efforçons de faire trouvera son prolongement? La question se pose lorsqu'il s'agit de bâtiments historiques, mais aussi dans nombre d'autres domaines. Comment éveiller la compréhension et l'intérêt pour le passé, mais aussi pour l'avenir? Et comment encourager l'ouverture à ce qui nous est étrange? Un «étranger» que nous ne rencontrons pas seulement dans d'autres personnes humaines, mais même au sein de notre propre patrimoine culturel.

«On ne peut comprendre la vie que de manière rétrospective, mais il faut la vivre de manière prospective» – Cette sentence bien connue du philosophe danois Sören Kierkegaard reflète une constante de l'être humain: la recherche d'une explication de l'existence et la quête du sens. D'aucuns nous offrent leur aide et leurs enseignements pour nous guider dans cette quête. Ils se présentent sous bien des apparences diverses: messagers des dieux, anges ou démons, maîtres spirituels, chefs de parti, etc., jusqu'au veau d'or de la tentation! Les détenteurs du salut et de l'explication ultime prennent de multiples formes, leurs visages sont infiniment nombreux.

Hermès était un des messagers des dieux. Dans le petit monde de l'Olympe, il passait pour un «finaud», mais c'était aussi le protecteur des voyageurs et une divinité porteuse de chance. Ambassadeur des dieux auprès des hommes, c'était la figure classique de l'intermédiaire, du médiateur. Son travail consistait à présenter et à expliquer le monde tel qu'il était, mais aussi à décoder les lectures et interprétations qui en étaient données. Hermès est donc le père de cette méthode d'interprétation, encore si précieuse pour notre temps, qu'est l'herméneutique, une méthode qui enrichit notre conscience par le biais de la compréhension de ce qui nous est étranger et qui conçoit cet enrichissement comme un processus infini. C'est en tissant des liens avec le passé que l'on développe la compréhension du présent. La conscience historique et le sens de la continuité sont des bases sur lesquelles nous pouvons comprendre et façonner notre propre existence: c'est de l'histoire que nous tirons les modèles d'explication et les solutions que nous pouvons appliquer au monde d'aujourd'hui – un «aujourd'hui» de l'ouverture, de la compréhension et de la tolérance.

Lors de sa Conférence sur les politiques culturelles de Mexico-City, en 1982, l'UNESCO a déclaré que toute activité humaine doit être considérée comme une activité culturelle, que la culture est constituée de l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe ainsi, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

La Suisse s'est inspirée de cette conception large de la culture pour mettre en œuvre l'article 69 de la Constitution fédérale, consacré à la culture – on sait que la procédure de consultation sur le projet de loi sur l'encouragement de la culture est ouverte depuis peu.



Manifestement, l'UNESCO n'a pas été seule à porter la nouvelle loi sur les fonts baptismaux: Hermès, le messager des dieux, l'ami du voyageur et la source d'heureux présages, se tenait à ses côtés. En effet, sur les 9 articles de cette loi qui recensent les activités culturelles présentant un intérêt national, deux articles sont entièrement consacrés à des missions concernant la compréhension culturelle : les articles 11 et 12 incitent la Confédération à prendre des mesures pour promouvoir l'accès à la culture et contribuer à la diffusion culturelle.

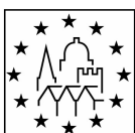
Ce que la loi vise en premier lieu, c'est la formation des personnes qui, demain, pourront profiter de l'art et de la culture et l'accent est mis non seulement sur l'initiation à l'art et sur la pratique artistique, mais aussi sur la diffusion de l'art. Or le travail de diffusion culturelle est une activité essentielle dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel – les orateurs qui m'ont précédé l'ont bien mis en relief. Sans ce travail, les tâches quotidiennes de la conservation du patrimoine ne peuvent pas être menées à bien: cette activité a donc une énorme importance lorsqu'on exerce le métier de conservateur. Par ces remarques, je n'entends pas nier qu'il peut y avoir des problèmes de coordination entre les dispositions d'application des articles 69 et 78 de la Constitution fédérale, mais je pense que, dans une perspective plus globale et plus philosophique, on peut affirmer à bon droit que la mise en œuvre des mesures de protection du patrimoine est foncièrement tributaire de la bonne intelligence de toutes les parties en présence, propriétaires, maîtres d'œuvre, architectes et artisans, sans oublier le grand public, dont la réceptivité aux activités culturelles joue un rôle crucial.

Que nous appartenions ou non à l'un des groupes qui interviennent spécifiquement dans la protection du patrimoine, nous faisons tous également partie de ce «grand public», et c'est ce public que les «Journées européennes du patrimoine» ont pour objectif de sensibiliser. Espérons donc que ces 12^{es} Journées suisses recevront toute l'attention qu'elles méritent. Souhaitons-leur un vif succès, qu'il s'agisse de ce succès immédiatement palpable qu'est un grand nombre de visiteurs, ou d'un succès plus difficilement mesurable et qui ne se révèle qu'avec les années : une sensibilisation en profondeur aux objectifs de la protection des biens culturels.

L e t e x t e p a r l é f a i t f o i .

Dr. Hans Widmer

Hans Widmer, Jahrgang 1941, Kantonsschullehrer für Philosophie, Religion/Ethik und Spanisch in Luzern. Von 1979 bis 1987 im Luzerner Stadtparlament, von 1987 bis 1996 Mitglied des Grossen Rats. 1996 wurde Hans Widmer als SP-Vertreter in den Nationalrat gewählt; hier präsidierte er von 2001 bis 2003 die Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur WBK. Seit März 2004 präsidiert Hans Widmer den Trägerverein der NIKE, der Nationalen Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung.



*Europäischer Tag des Denkmals
Journées européennes du patrimoine
Giornate europee del patrimonio*

*10 et 11 septembre 2005
www.venezvisiter.ch*